



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME D'AMÉLIORATION
DE LA PERFORMANCE, DE LA REDEVABILITÉ
ET DE LA TRANSPARENCE

UNITÉ DE COORDINATION DU PROGRAMME



LA BANQUE MONDIALE
THE WORLD BANK | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

00000012
DECISION N° 000012/D/MINFI/PforR-IMPACT/UCP/SPM/2026 DU 05 OCT 2026
PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE DE MARCHÉ DE LA DEMANDE DE
COTATION N°00000012/DC/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/CSPM/07-2026 DU 30 JUILLET
2026 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT POUR LE
FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME EN DEUX LOTS ; LOT1: ACQUISITION DE
TROIS (3) VÉHICULES (PRADO, RAV4, PICK-UP).

LE COORDONNATEUR

- Vu La Constitution du Cameroun;
- Vu La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu Le Décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu Le Décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu La circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2026 ;
- Vu L'Arrêté N°156/CAB/PM du 04 Novembre 2025 portant création, organisation et fonctionnement du Programme d'Amélioration, de la Performance, de la Redevabilité, et de la Transparence (PforR/IMPACT) ;
- Vu L'Arrêté N°000004/A/MINMAP/ du 16 Février 2026 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Programme d'Amélioration, de la Performance, de la Redevabilité, et de la Transparence (PforR/IMPACT) ;
- Vu Le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale le Financement de Projets d'Investissement, édition de Septembre 2025 ;
- Vu La Demande de Cotation N°00000012/ DC/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/CSPM/07-2026 du 30 JUILLET 2026 pour l'acquisition du matériel pour le fonctionnement en deux (02) lots, lot1 : acquisition véhicules (Prado, Rav4, Pick-up),
- Vu Le Procès-verbal d'ouverture des offres et la proposition d'attribution de la CSPM du 27 Aout 2026.

DECIDE

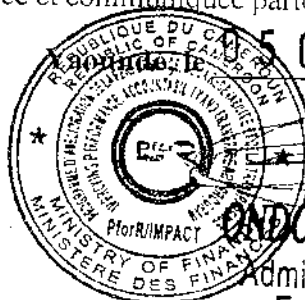
Article 1 : Le soumissionnaire, ci-après cité, est retenu comme adjudicataire du Marché relatif à la Demande de Cotation susmentionnée:

Nom de l'attributaire	Montants	Délai d'exécution
CENTRE D'ACHAT COMMERCIAL, Tel: +237 6652 279 372	149 450 000 FCFA HT 178 219 125 FCFA TTC	quatre-vingt-dix (90) jours après signature de la Lettre de Marché par le Client et notification de l'Ordre de Service prescrivant démarrage des prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP
- Chronoarchives



ANDOA Frédéric Jean Marie
Administrateur Civil, Option
Economie et Finances